


UNE PRESTATION POUR QUI ?

 Exploitants agricoles
Et ayants droits

 Particuliers

**Cette prestation vous
concerne.**

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS



SARL CONSEILS ET ETUDES 43

16, boulevard Président Bertrand
BP 20343
43012 LE PUY EN VELAY
Tél: 04.71.07.21.00
OU 06.42.47.51.44



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-LOIRE

UN PROJET DE CONSTRUCTION ?



**MAISON INDIVIDUELLE ?
... RÉNOVATION ?**

**Conseils et Etudes 43
Et la Chambre d'Agriculture**

**en partenariat avec une
architecte vous propose un**

**ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ**

pour vos projets de construction

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

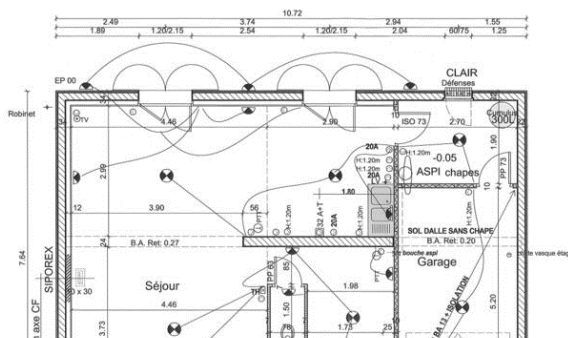
CONFORMITÉ RÈGLEMENTATION THERMIQUE

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Élaboration de votre projet

Nous réfléchissons ensemble à la conception globale de votre projet: Implantation, organisation intérieure et aménagement des espaces.

Les plans sont dessinés conformément à vos besoins, dans le respect de votre budget.



Production de l'attestation RT 2012

La Règlementation thermique 2012 s'applique à tous vos projets de construction ou d'extension.

Une attestation de **prise en compte de la réglementation** thermique 2012 doit obligatoirement être fournie et annexée à toute demande depuis janvier 2013.



Dépôt Permis de Construire

Les éléments graphiques nécessaires à la demande d'urbanisme:

Plans, façades, coupe sur terrain, volet paysager et attestation RT 2012 sont déposés auprès des services compétents : Mairies ou Direction Départementale des Territoires.



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

CONSEILS en terme de performances énergétiques, choix des matériaux, choix d'un mode de chauffage...

CONSEILS en terme d'orientation, d'implantation, d'organisation intérieure et optimisation de l'espace

SUIVI de votre projet
Fourniture d'une attestation de dépôt de demande de permis de construire